

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 36 du 31 août 2017**

TEXTE SIGNALE

**DÉCRET N° 2017-1268**

portant intégration des fonctionnaires appartenant au corps des professeurs des écoles de rééducation professionnelle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre dans le corps des professeurs de lycée professionnel.

*Du 9 août 2017*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

**DÉCRET N° 2017-1268 portant intégration des fonctionnaires appartenant au corps des professeurs des écoles de rééducation professionnelle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre dans le corps des professeurs de lycée professionnel.**

*Du 9 août 2017*

NOR M E N H 1 7 0 8 0 6 3 D

---

*Textes abrogés :*

A compter du 1er septembre 2017 : Décret n° 90-195 du 27 février 1990 (JO du 4 mars, p. 2729 ; BOC, 2001, p. 4205 ; BOEM 252-3.1.1.1) modifié.

A compter du 1er septembre 2017 : Décret n° 2001-843 du 13 septembre 2001 (JO du 18, p. 14813 ; BOC, 2001, p. 5090 ; BOEM 252-3.5.1).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 252-3.1.1.1, 252-3.5.1

*Référence de publication :* JO n° 187 du 11 août 2017, texte n° 100 ; signalé au BOC n° 36/2017.

---

JORF n° 187 du 11 août 2017, texte n° 100